Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 14 (1938-1939)

Heft: 6

Rubrik: Petites nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

des yeux observent, des oreilles écoutent et les armes sont prêtes à entrer en action.

La frontière des Alpes est aussi fortifiée d'une manière inimaginable; des nids d'aigle ont été construits ou creusés dans les rochers à de très hautes altitudes. Pour le ravitaillement de ces postes, on a construit des kilomètres et des kilomètres de sentiers avec postes de croisements. Là où une route carrossable ne pouvait être établie, des chemins muletiers ou de simples sentiers ont été aménagés. Ce travail a été fait en grande partie par des soldats sénégalais.

Tout ce système de fortification a des postes avancés sous forme de blockhaus, ces derniers occupés par une douzaine d'hommes qui ont pour tâche d'explorer et de résister à une attaque éventuelle au moins pendant 3 jours. Durant ce temps, les forts de la ligne elle-même sont occupés.

La profondeur de la ligne fortifiée est d'environ 45 km; les divers ouvrages sont très différents les uns des autres, soit par leurs dimensions, leurs formes et leurs camouflages; certains par exemple se trouvent construits sous un remblai de chemin de fer, d'autres dans des rochers, d'autres encore à fleur d'eau ou dans des marais.

Les casernes souterraines sont pourvues de toutes les installations hygiéniques nécessaires, certaines même sont munies d'abris pour la population civile.

Le soldat français appelle le troupier de cette zone de frontière « l'écrevisse des remparts ». Les écrevisses de la ligne Maginot sont recrutés exclusivement dans la région de Paris et dans le département de l'Aude. Ces troupes portent un béret avec cocarde sur laquelle figure une casemate entourée d'un fil de fer barbelé et le célèbre moto de Verdun « On ne passe pas ».

La troupe d'occupation des blockhaus en première ligne mène la vie de tranchée dans la guerre de position. Toutes les deux semaines les unités se changent, celles venant de la première ligne passent deux semaines au repos. En outre, un congé spécial de 48 jours est accordé aux hommes en plus des congés normaux. Les sous-officiers reçoivent un supplément de solde de 50 % et avancent plus rapidement en grade que dans les autres corps de troupes. En général, les hommes sont groupés par 12 sous le commandement d'un officier et d'un sous-officier. Un grand nombre de ces derniers viennent de l'armée coloniale.

Les postes d'alarme sont occupés nuit et jour; à la moindre alerte tous les postes de combat sont occupés. A ce moment, la casemate est organisée pour le combat, avec visière de protection abaissée, et l'ascenseur à munition mis en mouvement. Rappelons que les chambres à munition se trouvent à 50 m de profondeur.

L'officier veille attentivement au moral de la troupe, la solitude et le calme font naître facilement chez l'homme un malaise bien spécial appelé la « bétonite ». Le meilleur remède contre la bétonite est le travail qui du reste ne manque pas.

Les « écrevisses » sont envoyés dans les fortins après une période de deux mois d'instruction, ils ne font donc pas de grandes manœuvres avec les unités et n'accomplissent pas les marches de l'infanterie. Vu l'automatisme des installations, les machines sont desservies en général par des soldats de carrière.

Outre le service de garde, le soldat des fortifications doit travailler avec la pioche et la pelle, tendre des fils de fer barbelés et planter les « asperges », c'est-à-dire de gros pieux de fer d'inégale hauteur fixés dans le sol et qui oblige le tank ennemi à montrer son ventre aux pièces de défense anti-tanks. Si, contre toute attente, le tank passe sur la première ligne de pieux métalliques, il se heurte à une seconde ligne appelée par le soldat « asperges farcies »; ces dernières sont constituées également de pieux munis à leur extrémité supérieure d'une charge explosive capable de faire sauter les plus puissants chars d'assaut.

Les troupes qui se reposent vont le plus loin possible en arrière des lignes; dans certains forts on a creusé de véritables galeries de plusieurs kilomètres, permettant l'évacuation du fort à l'abri de toute vue ennemie. Jadis les troupes de forteresse souffraient de l'humidité des murs et de l'écho des voûtes. Un système spécial maintient les parois toujours sèches et des dispositifs particuliers brisent tout écho. En outre, autant que faire se peut, la troupe remonte à la surface, vit et travaille en plein air et couche sous la tente.

Tout a été prévu pour éviter la surprise; à la longue vue l'observateur peut voir de l'autre côté de la frontière les ouvriers allemands qui préparent de semblables travaux. Tandis qu'en 1914, les deux armées préparaient des tremplins d'assaut pour l'offensive, aujourd'hui elles creusent la terre pour se créer des ouvrages défensifs.

Petites nouvelles

La nouvelle organisation des troupes a apporté de tels changements que nous croyons utile de rappeler ici les transferts dans la landwehr et le landsturm qui vont s'effectuer à la fin de l'année pour certaines classes d'âge:

Passent dans la landwehr au 31 décembre 1938 (à l'exception des dragons) et ceci pour toutes les troupes: Les capitaines nés en 1900, ainsi que les officiers subalternes, les sous-officiers et les soldats nés en 1906. Les hommes de l'infanterie qui passent en landwehr sont attribués soit aux troupes de couverture de la frontière, soit à la landwehr de premier ban. Comme il est prévu de mettre en vigueur, le 1er avril 1939, la nouvelle organisation de la cavalerie de landwehr, le passage des dragons dans la landwehr au 31 décembre 1938 est suspendu et renvoyé au 1er avril 1939. Passent dans la landwehr à cette date les capitaines nés en 1900, les officiers subalternes, les sous-officiers, appointés et soldats des classes 1907, 1908 et 1909 instruits comme recrues avant le 1er janvier 1930.

Dans l'infanterie, passent en landwehr de deuxième ban au 31 décembre 1938, avec incorporation dans l'infanterie territoriale (à l'exception des militaires des troupes de couverture, qui conservent leur incorporation): les officiers subalternes, les sous-officiers et les soldats de la classe 1902.

Pour l'infanterie, passent dans le landsturm, au 31 décembre 1938, mais restent incorporés dans la couverture frontière ou l'infanterie territoriale, les capitaines nés en 1894, les officiers et soldats de la classe 1898.

Pour les troupes spéciales, on se propose de mettre en vigueur le 1er avril 1939, la nouvelle organisation des troupes spéciales du landsturm. Pour éviter deux changements d'incorporation à bref intervalle, le passage dans le landsturm au 31 décembre 1938 est suspendu pour toutes les troupes spéciales et renvoyé au 1er avril 1939. Les classes qui passeront dans le landsturm à cette date sont les mêmes que celles qui sont indiquées pour l'infanterie.

Sont libérés des obligations militaires au 31 décembre 1938: les officiers de tous grades de la classe 1886 (de leur consentement ils peuvent être maintenus au service au-delà de cette limite d'âge); les sous-officiers, appointés et soldats de toutes les troupes de la classe 1890.

*

Paris-Midi, commentant une information de Berne concernant l'achat par la Confédération d'une série d'avions de chasse allemands ultra-modernes, écrit: « L'Allemagne a garanti à la Suisse, dans des délais assez courts, la livraison d'avions de chasse développant avec des moteurs d'une puissance allant jusqu'à 1100 cv, des vitesses maxima de 550 kilomètres, et atteignant en cinq minutes des hauteurs de 5000 mètres. Le prix de semblables appareils serait de 250,000 à 300,000 francs. On le voit, la nouvelle est assez fâcheuse: que l'Allemagne puisse exporter des appareils de ce genre, signifie qu'elle en est elle-même pourvue. Or, les avions modernes en cours de fabrication en France sont des appareils de 450—480 kilomètres à l'heure, équipés de moteurs de 950 cv.

Dans un an donc, l'armée suisse aura des avions supérieurs aux nôtres. Jamais la situation n'a paru aussi grave et aussi ridicule que depuis les notes optimistes sur notre redressement. »

*

Le Schweiz. Militär-Radfahrer- und Motorradfahrer-Verband et l'Association romande des cyclistes militaires ont décidé de fusionner et de créer une seule association suisse des cyclistes militaires. Les assemblées générales des deux groupements ont accepté le principe de la fusion. Pour 1938, il y aura encore deux journées différentes des cyclistes militaires, mais dès 1940, il n'y en aura plus qu'une seule. La première organisation de la journée fédérale a été attribuée à la Suisse romande.

*

On ne saurait nier que M. Duttweiler a des idées. Sur sa suggestion et à ses frais, on a construit un tank pouvant contenir du blé ou de la benzine que l'on conserverait sous l'eau, c'est-à-dire en immergeant l'appareil. Les essais ont été effectués et, paraît-il, avec succès. En tout cas, d'utiles leçons ont été tirées de ces expériences qui seront continuées en vue d'utilisation pratique.

*

Afin d'initier les officiers des troupes territoriales au tir contre les objectifs aériens, des cours spéciaux, d'une durée de 3 jours, ont lieu actuellement sur la place de tir de Wallenstadt. Un officier par compagnie territoriale de fusiliers ou par compagnie territoriale de mitrailleurs participe à ces exercices.

*

On a pu constater sur une photographie parue dans la presse, qu'une voiture « tous-terrains », dans laquelle avait pris place le chef du DMF, le colonel cdt. de corps Guisan et le col. divisionnaire de Graffenried, était actuellement, semble-t-il, à l'essai. Il s'agit d'une voiture Mercédès dont, à première vue, l'élégance ne paraît pas être la qualité maîtresse!

*

La question s'est posée à plusieurs reprises ces derniers temps de savoir si les officiers nouvellement nommés et qui gagneront leurs galons en 1939, devaient faire l'acquisition d'un uniforme d'ancienne ordonnance ou entrer en service avec le nouvel uniforme qui est actuellement à l'essai.

Une communication du DMF adressée aux commandants d'unités et aux services administratifs constate que les essais avec le nouvel uniforme ne sont pas encore terminés et qu'ils seront poursuivis dans les cours et écoles de l'an prochain. En conséquence, des officiers nouvellement nommés devront entrer en service avec l'uniforme actuel.

Ainsi que nous l'apprenons, les essais effectués jusqu'à présent avec le nouvel uniforme ne permettent pas encore de tirer des conclusions définitives.

*

Le DMF a décidé d'introduire, en lieu et place des trois sortes actuelles de manteaux (capote pour les soldats de l'infanterie, manteaux pour les cavaliers et pélerine pour les cyclistes) une capote uniforme pour toutes les troupes.

*

La suggestion d'un conseiller national de construire une caserne dans la région du Simplon n'a pas trouvé grâce devant le Conseil fédéral qui a estimé, avec raison, que le jeu n'en valait pas la chandelle étant donné le temps relativement court, notamment à cause de la neige et de l'estivage, pendant lequel il est possible d'exercer des troupes dans cette région.

*

Des premières indications recueillies à travers les bilans des banques centrales et des trésoreries, dit le « Sous-officier », organe de la section genevoise de l'ASSO, il ressort que les frais globaux de la mobilisation en Europe, au mois de septembre, peuvent être estimés à 7 milliards de francs suisses au moins.

La France a emprunté à l'Institut d'émission et à l'Angleterre 10,5 milliards de francs français. Les frais de mobilisation de l'Allemagne ont atteint 2 milliards et un emprunt de 1,5 milliard de marks a en outre été lancé. En Belgique ce sont 25 million de francs suisses que l'on a dépensés, tandis qu'en Hollande on est arrivé au chiffre astronomique de 234 millions de francs suisses pour une prémobilisation. Enfin, l'Angleterre a dépensé 12 millions de livres pour mobiliser sa flotte, 15 millions pour la défense aérienne et 5 millions pour l'achat de masques à gaz à l'usage des populations civiles. Au total, on parle de frais s'élevant à 585 millions de francs suisses pour ce seul pays. Et l'on pourrait encore allonger cette liste ...

Est-ce vraiment, M. Nicole, le moment de dire que la Suisse doit changer son gouvernement actuel, alors que par son sang-froid et son sens d'appréciation de la situation internationale, ce même gouvernement a évité au pays une dépense chiffrant aussi par millions?

Precisazioni nuova organizzazione militare

I.

Il servizio dello Stato magg. generale, che pochi anni or sono, in tempo di bonaccia, era composto di sei Sezioni, è oggidì notevolmente rafforzato. Al Capo di S. M. sono addetti due sotto-capi (col. divis. Huber e col. di S. M. Frick). Le sezioni sono aumentate a 9 aventi rispett. per capi i colonnelli: v. Erlach, Dubois, Muntwyler, Hafner, i ten. colonnelli: Wacker, Corbat, Masson ed il magg. Charles Rathgeb. Havvi inoltre 4 supplenti dei capi sezioni (ufficiali superiori del corpo d'istruzione) oltre altri funzionari superiori: agg. amministrativo, cartografo di I. cl., bibliotecario ecc., oltre tutto il personale di Cancelleria.

Capo dello S. M. del 2. C. A. è il col. Gugger Jvo, della 9. Divis. il ten. col. Nager Franz, della Brig. mont. 9, il ten. col. Wey Franz. È pure incorporato in questa unità il capit. di S. M. Emilio Lucchini.

Il servizio della fanteria è composto di 3 sezioni (Istruzione e personale; Istruzione premilitare e esercizi di tiro fuori servizio; Servizio amministrativo). I titolari sono i col. Kern, Steiner, Schärer. Colla nuova organizzazione vennero soppressi i posti di istruttori di Circondario, tale incombenze vennero assunte dai Comandi di Divisione.

Sotto l'impero della vecchia legge ogni Circondario di Divisione comprendeva, oltrechè l'Istrutt. di Circondario, da 11 a 22 ufficiali istruttori, 2 a 3 sott'ufficiali istruttori, una diecina di istruttori erano destinati per le scuole di tiro e del telefono.

Oggidì tutto è mutato. Le Divisioni da 6 vennero portate a 9. Ogni divisione è composta dal Comandante, dal suo rimpiazzante, e da 4—5 istruttori di compagnia, più il sott'uff. istruttore dei trombettieri. La 9. Divisione (Bellinzona) ha il seguente personale: Comand. ten. col. Brunner Karl, magg. Zufferey; capitani: Traber, Lucchini e Respini, coll'istruttore della musica aiut. s. uff. Canepa. I Comandanti delle scuole centrali di fanteria sono i seguenti: Scuola Centr. II, col. Gugger Jvo, i colonnelli di S. M. Probst e Rieter, delle Scuole di Tiro il ten. col. Däniker, delle Scuole cannonieri di fanteria di Thun-Coira-Bière, risp. i colonn. Hauswirth, Sennhauser, Junod, delle scuole telefoni a Friburgo il col. Perrin. Un certo numero di ufficiali istruttori sono designati per le scuole degli ufficiali di Berna e Zurigo, fra i quali i ticinesi: magg. Martinoni e capit. Carlo Fontana; diversi ufficiali e sott'uff. istruttori per le scuole di tiro e dei telefoni.

Havvi inoltre 3 ispettori territoriali (ex istruttori di Circondario) addetti ai Comandi dei 3 corpi d'armata, colonn. Hartmann, Léderrey, Buser.

Gli ufficiali dei comandi di corpo d'armata sono composti d'un capo (uff. superiore del corpo d'istruzione) del segretario, e d'un commesso.

Inoltre 9 ufficiali istruttori superiori sono proposti agli uffici dei comandanti di Divisione.

Infine, sono sottoposti alla disposizione diretta del capo d'arma per incombenze speciali 3 ex istruttori di Circond. col. Weber, Comtesse, Sunier; col. Hold, Duc, ten. col. Gräub, 3 sott'uff. istruttori, tra i quali il serg. magg. Lombardi Aldo. I sig. col. v. Wattenwyl, v. Werdt, sono comandati addetti militari a Roma e Berlino.

II.

Negli stati maggiori superiori della fanteria gli ufficiali incorporati sono così esposti: